



**DEMANDE DE SUBVENTION PROVINCIALE  
DANS LE DOMAINE DE LA SANTE**

## **NOTICE EXPLICATIVE**

### **CHAMP D'APPLICATION**

Le Collège provincial peut, dans la limite des crédits budgétaires prévus à cet effet, accorder des subventions aux communes, aux CPAS et aux associations actives dans le domaine de la santé et notamment en matière de :

- prévention, information et sensibilisation en matière de santé et de bien-être ;
- en faveur des personnes malades ou des personnes dites "fragilisées" ;
- prévention en matière de lutte contre le cancer ;
- soins palliatifs ;
- prévention et sensibilisation en matière de lutte contre le sida et les infections sexuellement transmissibles ;
- prévention auprès des jeunes en milieu festif (alcool, tabac, malbouffe...).

### **OBJET DE LA SUBVENTION**

L'aide qui peut vous être fournie sera soit une aide logistique (stand, personnel, impression de documents...), soit une aide financière (subside ponctuel pour une activité déterminée ou subside annuel pour une action globale).

La subvention provinciale ne peut en aucun cas être destinée à des dépenses subsidiées par ailleurs (Etat fédéral, Wallonie...).

### **INTRODUCTION DE LA DEMANDE**

La lettre de demande de subvention doit être adressée à **Madame Katty Firquet, Députée provinciale Vice-Présidente, en charge de la Santé, rue des Augustins, 43 à 4000 LIEGE.**

### **DELAI D'INTRODUCTION DE LA DEMANDE**

Pour être pris en considération, le dossier complet de demande doit être en possession de l'administration :

- au plus tard 2 mois avant la date de la manifestation, de l'activité ou du projet pour lesquels la subvention est sollicitée ;
- ou
- le plus tôt possible dans l'année s'il s'agit d'une aide à l'activité quotidienne de l'association.

### **DOSSIER DE DEMANDE**

La demande sera introduite à l'aide du formulaire ci-joint et accompagnée des documents suivants :

- copie des statuts en cas de première demande ou de mise à jour s'il s'agit d'une asbl ;
- bilan et comptes de l'association de l'année précédant la demande ;
- budget de l'association de l'année de la demande ou du projet ;
- budget estimé de la manifestation, de l'activité ou du projet faisant l'objet de la demande ;
- justificatifs relatifs à un (aux) subside(s) antérieur(s), s'ils n'ont pas déjà été fournis.

### **CONTACTS**

Cellule "Subventions" – Hélène Viatour  
[helene.viatour@provincedeliege.be](mailto:helene.viatour@provincedeliege.be) - 04/279.76.33

**FORMULAIRE DE DEMANDE D'UNE SUBVENTION PROVINCIALE DANS  
LE DOMAINE DE LA SANTE  
À ANNEXER À LA LETTRE D'INTRODUCTION DE LA DEMANDE**

Ce formulaire est à renvoyer à : **Province de Liège, cellule "subventions", place de la République française, 1 à 4000 LIEGE**

**1. ASSOCIATION :**

DENOMINATION EXACTE ET FORME JURIDIQUE (asbl ou association de fait) :

.....  
.....  
.....

BUT(S) POURSUIVI(S) PAR L'ASSOCIATION (objet social) :

.....  
.....  
.....  
.....

COORDONNEES COMPLETES DE L'ASSOCIATION (adresse, téléphone, courriel) :

.....  
.....  
.....  
.....

PRESIDENT(E) OU RESPONSABLE :

.....  
.....

N° DE COMPTE BANCAIRE SUR LEQUEL L'EVENTUELLE SUBVENTION PEUT ETRE VERSEE :

.....  
.....

NOM, PRENOM, QUALITE, NUMERO DE TELEPHONE ET ADRESSE ELECTRONIQUE DE LA  
PERSONNE DE CONTACT A LAQUELLE L'ADMINISTRATION PEUT S'ADRESSER :

.....  
.....  
.....  
.....



**6. LES DOCUMENTS SUIVANTS SONT JOINTS À LA DEMANDE :**

- statuts à jour de l'association s'il s'agit d'une asbl ;
- bilan et comptes de l'année précédant l'année de la demande ;
- budget de l'année de la demande ou du projet ;
- budget estimé (recettes et dépenses) de la manifestation, de l'activité ou du projet faisant l'objet de la demande s'il s'agit d'un événement ponctuel et mentionnant les autres sources de financement ;
- justificatifs d'un subside antérieur s'ils n'ont pas déjà été fournis - le dernier rapport d'activités.

**7. LE (LA) SOUSSIGNÉ(E) DÉCLARE SUR L'HONNEUR QUE LA PRÉSENTE DEMANDE EST SINCÈRE ET COMPLÈTE :**

Fait à ....., le .....

Signature, suivie des nom et qualité :

.....